

PUBLICITE

Fondation St-Paul, Prosélytisme? (suite)

JE NE CONNAIS PAS LA FONDATION ST-PAUL, mais j'ai vu son affiche. Après un premier étonnement devant cette nouvelle façon de propager l'Évangile, je l'approuve totalement.

Dans le "Courrier des Lecteurs" du 02.04 (LLB, p.22), S.W. déclare qu'il s'agit de prosélytisme et elle donne une définition fort écourtée de ce terme. La définition complète du Petit Larousse 1993 est "zèle ardent pour recruter des adeptes, pour tenter d'imposer ses idées". Cette définition n'est certainement pas applicable à une simple affiche.

Je ne vois pas en quoi une propagande pour une religion serait une atteinte à la laïcité de l'État, par définition tolérant à toutes les religions qui ne mettent pas la société en danger. Le fait que des graffitis aient été mis sur une affiche montre qu'il existe malheureusement en Belgique des personnes intolérantes.

La fondation St-Paul ne fait qu'appliquer les paroles de Jésus "Allez, enseigner toutes les nations, les baptisant..."

Et si on proposait le Coran? Je l'accepterais également pour autant qu'il ne s'agisse pas d'une religion intolérante. Dans toutes les religions, y compris dans le catholicisme, il a existé et il existe malheureusement encore des graves déviations d'intolérance.

Jacques Stouffs
Jumet